

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tarifs: Trois mois 12 f., Six mois 23 f., Un an 44 f.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Beghin, libraire, rue Grande-Pierre; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 1^{er} MARS 1871

Voir aux dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 28 février.

Tous les journaux sympathisent avec la France.

Le Times ne voit dans les conditions de paix qu'une trêve préparatoire à une revanche. Il conseille à la France le choix d'un gouvernement capable d'inspirer confiance à l'étranger, où il faudra chercher l'argent de l'indemnité.

Le Morning Post croit que la Prusse obtiendra bientôt Luxembourg, et dit: « La France cesse d'être une puissance de premier ordre, ce qui aura des suites très graves pour les autres Etats. »

Le Daily News dit: « La France a fait tout ce que demandait son honneur. »

L'Allemagne commet une erreur politique en exigeant jusqu'au dernier liard et en forçant les sympathies, du monde en faveur de son adversaire. Metz sera le mot d'ordre du patriotisme français et de la haine contre l'Allemagne. »

Le Daily Telegraph blâme amèrement la conduite de l'Allemagne. Dans une prochaine guerre, les sympathies, qui en juillet dernier, étaient du côté des Allemands, accompagneront la France dans ses efforts pour se reconstituer.

Le Standard espère que le gouvernement n'a point compromis sa politique par une participation dans une si terrible humiliation de l'ancienne alliée de l'Angleterre. Il ne voit dans les conditions de paix aucune trace de modération due à l'influence anglaise.

Bordeaux, 28 février.

L'Assemblée se réunit à une heure dans ses bureaux pour recevoir les communications des quinze commissaires. Une séance publique aura lieu ensuite.

Paris 26 février.

Note du Journal officiel du 27. — M. Kern, en présentant hier ses lettres de créance, a exprimé toute sa satisfaction d'être le premier à saluer officiellement, au nom de la République helvétique, le gouvernement républicain quela France vient de se donner. M. Kern, annonce que nul plus que lui n'avait le droit de faire des vœux sincères pour son succès, puisqu'il avait l'honneur de représenter une république qui avait su garantir à son pays l'indépendance, l'ordre et la prospérité. Mais si elle est parvenue à ce résultat, c'est en veillant à l'exécution de la loi avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie, et qu'il était heureux d'avoir vu M. Thiers accepter avec tant de courage et de dévouement la tâche difficile de réparer les maux de sa patrie et d'y fonder des institutions libres.

M. Thiers a répondu en priant M. Kern de donner à son gouvernement l'assurance de ses sentiments de vive et profonde amitié. Il a ajouté:

« Nos deux pays n'auront aucune peine à vivre étroitement unis. Si s'aime, se respectent, n'ont que des intérêts communs. »

« La Suisse nous donne de si bons exemples que nous serions coupables de ne pas l'imiter dans ce qu'elle fait de si bien. »

M. Thiers termine par des paroles sympathiques pour M. Kern. M. Kern a terminé en rappelant qu'il avait toujours suivi M. Thiers avec une vive sympathie dans toutes les phases de sa carrière.

Versailles, 27 février.

L'empereur a donné un banquet hier soir au roi de Wurtemberg.

L'empereur et le prince impérial ne résideront pas à Paris mais visiteront la ville.

Les Prussiens entrèrent à Paris mercredi matin, à dix heures.

30,000 hommes, commandés par le général Kennecki, occuperont le faubourg St-Honoré.

Londres, 28 février.

On annonce de Versailles au Times 27 février:

Louwy et Thionville seraient annexés à l'Allemagne. Lunéville, Nancy et les forteresses de la frontière du Nord restent à la France.

Le prince Frédéric-Charles est nommé gouverneur de la Champagne, Son quartier-général sera à Reims.

L'empereur partira à la fin de la semaine pour Berlin.

Luxembourg 27 février

Le député Wurth a interpellé le gouvernement sur la situation politique du pays.

« A quoi ont abouti les négociations avec le plénipotentiaire prussien envoyé à Luxembourg? »

« Quels faits ont motivé le retrait de l'exécutif au consul français? »

« Est-il vrai que le gouvernement veuille faire résilier par voie judiciaire le traité en vertu duquel est exploité le chemin de fer luxembourgeois »

M. Wurth réclame le dépôt des pièces.

Le ministre Servais promet de répondre prochainement; il ne voit pas d'inconvénient à déposer tous les documents.

Madrid, 27 février.

L'Impartial dit que les nouvelles reçues d'Egypte sont satisfaisantes.

Le représentant d'une grande puissance a offert sa médiation.

L'Espagne a accepté cette offre.

On croit aussi que le gouvernement du khédive espère que cette question sera terminée d'une manière satisfaisante.

Le Caire, 26 février.

Un drogman du consulat d'Espagne s'est plaint d'avoir été maltraité à la police du Caire, où il s'était présenté pour réclamer.

Le consul a demandé la destitution du chef de la police. Le gouvernement demande au préalable qu'une enquête soit faite en présence de deux consuls étrangers, consentant à donner satisfaction si les faits présentés sont exacts; le consul refuse l'enquête.

Le gouvernement égyptien a consulté tous les consuls généraux, qui ont déclaré que la demande d'enquête faite par le gouvernement est entièrement justifiée.

New-York, 27 février.

La commission anglo-américaine s'est réunie aujourd'hui.

Les discussions ont été tenues secrètes.

M. Boutwel a ordonné la vente de sept millions d'or et l'achat de dix millions de bons pendant le mois de mars.

Les agents du nouvel emprunt sont: MM. Baring, de Rothschild, Morton, Rose et Co, Jay Cooke à Londres; MM. de Rothschild à Francfort, Drexel et de Rothschild à Paris, Hope et Co, Becker et Fuld à Amsterdam.

La Prusse a prévu bien des choses, même le cas extrême où la France, en rejetant les conditions de paix, pourrait chercher son salut dans une lutte désespérée. La certitude que nos ennemis ont acquise de l'impossibilité où nous sommes de leur opposer une résistance sérieuse, ne les tranquillise pas; ils se préparent à tout événement. Un ombre considérable de canons de 24 vient d'arriver de Saarbruck et la dernière levée de la Landsturm est prête à franchir la frontière. — N'est-il pas étonnant de voir la Prusse exiger, plus que jamais que la France soit mise hors d'état de lui nuire. Quand donc cessera-t-elle d'avoir peur?

Les journaux Anglais reprennent encore aujourd'hui leur thème favori. L'Angleterre aurait, selon eux, fait un effort suprême auprès de M. Bismark dans le but d'obtenir l'intégrité territoriale de la France. S'il faut en croire le Times, les représentations très-pressantes de M. Gladstone ne se seraient pas bornées à cette importante question; le ministre Anglais aurait particulièrement insisté sur les graves conséquences que pourrait faire naître l'entrée des Prussiens dans Paris. Tout en admettant que cette tentative d'intervention ait eu lieu, il faut reconnaître qu'elle n'avait aucune chance de réussite et surtout qu'elle était faite trop tardivement.

Les journaux de Paris annoncent qu'ils ne paraîtront pas aujourd'hui. — C'est fort bien, la mesure est digne et patriotique; mais nous pensons qu'il devait suffire d'indiquer la date du 1^{er} mars sans expliquer longuement et naïvement les motifs de la décision prise.

Un groupe de députés semblent croire

que les conditions de la paix seront difficilement acceptées par l'Assemblée de Bordeaux; il en est qui proposent de faire sanctionner par un plébiscite le vote de nos députés, dont la responsabilité serait ainsi couverte devant l'histoire. En supposant même que la question de paix soit posée, aux électeurs, nous doutons qu'ils puissent la ratifier dans toute sa rigueur.

Les désordres que nous signalions hier nos dépêches ont augmenté la gravité de la situation. On redoute avec raison les suites terribles qu'un conflit pourrait amener et peut-être les appels adressés à la population parisienne par les autorités et par la presse tout entière resteront-ils sans effet. — J.R.

M. Thiers et le Traité de Paix

Le 3 septembre 1870, les députés de la ville de Paris qui, dès le lendemain devaient former le gouvernement de la défense nationale, se présentèrent, place Saint-Georges, à l'hôtel de M. Thiers, député de Paris.

Pour eux, le désastre de Sedan n'était plus un mystère; la déchéance de la dynastie napoléonienne devait en être la conséquence inévitable, et la proclamation d'un gouvernement provisoire de la République devait suivre de près la proclamation de la déchéance impériale.

Ils venaient, dit-on, offrir à M. Thiers la présidence de cette République.

A ce moment solennel, l'illustre homme d'Etat dut éprouver, à coup sûr, une des tentations les plus fortes que puisse ressentir un cœur d'homme.

Il pouvait s'asseoir sur les ruines de cet empire ébranlé dont il avait prédit et préparé la chute.

Cette guerre, que, seul, malgré les vociférations intéressées des uns, malgré l'enthousiasme naïf des autres, il avait combattue de toute la hauteur de sa logique et de son patriotisme; cette guerre fatale, commencée malgré lui, et que l'empire semblait clouer d'une si humiliante façon, lui, le stratège éminent, le diplomate écouté, le patriote convaincu, il pouvait, désormais, ou la prolonger s'il prévoyait des causes de triomphe, ou l'atténuer, s'il ne croyait point à la possibilité d'une résistance sérieuse, ou s'asseoir, en un pareil moment, sur le fauteuil présidentiel, parler à l'Europe de haut et terminer une carrière, si illustre déjà, par ce coup de gloire suprême.

M. Thiers refusa!

Pour lui, la déchéance de la dynastie impériale devait être proclamée par l'Assemblée issue des œuvres bonapartistes elles-mêmes, et par là rendue irrémédiable, elle devait pour toujours délivrer la France des prétentions napoléoniennes. Pour lui, aucune autre forme de gouvernement ne devait être compromise par la liquidation désastreuse que l'Empire léguait à ses successeurs immédiats; la nation, en se tenant pour ainsi dire à l'écart, devait enlever au roi Guillaume tout prétexte pour continuer la guerre. M. Thiers refusa.

Il ne voulait être ni le président d'une République sans lendemain, transformée en liquidateur censuré par tous, ni le fondateur violent d'une République improvisée, à laquelle nul n'avait adhéré encore, et il conseilla de ne point tenter l'établissement de l'une ou de l'autre.

Le destin de la France en avait décidé autrement.

Les députés complaisants de l'opposition subirent la pression de la foule. Le sanctuaire de l'Assemblée fut violé.

La déchéance fut proclamée à l'écart. En face même de M. Thiers, qui, à la tête d'une fraction courageuse de l'Assemblée, défendait la majesté de la loi, le nouveau ordre des choses s'établit par une nouvelle et imprévoyante usurpation.

III

Ce mépris de la loi, parti d'en haut, provoqua, dans le pays entier, comme une explosion de violences et d'illégalités.

Le Gouvernement de la défense nationale n'était reconnu par aucune des puissances souveraines de l'Europe. C'est alors, que es membres de ce gouvernement se présentèrent de nouveau chez M. Thiers, elle prièrent de faire cesser cet état de choses diplomatique et de faire reconnaître par les puissances européennes le pouvoir qui s'était placé à la tête de la nation française.

A cela, devait é borner la mission de M. Thiers.

Mission ingrate et ardue, qui le rendait solidaire d'un ordre de choses contre lequel il avait protesté, qui mettait à sa charge comme une sorte d'indulgence à l'égard d'un attentat à la loi qu'il avait combattu, qui faisait de lui, le diplomate admiré du monde, le représentant d'un pouvoir non avéré, et qui, en excitant les espérances réveillées à la seule annonce de sa coopération, sans qu'on put connaître le problème exact qu'il avait à résoudre, devait faire jaillir sur lui les déceptions inévitables qui accompagneraient le terme de sa mission.

M. Thiers, qui, dix jours auparavant, avait refusé le poste suprême, cette fois-ci, n'écouant ni son âge, ni les fatigues, ni l'aridité du rôle qui lui était destiné; entreprit ce long et douloureux voyage qu'on ne saurait trop exalter aujourd'hui, et que l'histoire enregistrera comme l'acte le plus pur et le plus dévoué de cet homme d'état.

IV

Le résultat premier du voyage de M. Thiers ne se fit pas attendre longtemps. Les cours de Londres, de Vienne et de Saint-Petersbourg voulurent bien s'apercevoir qu'un changement était survenu dans la situation intérieure de la France, et le Gouvernement de la défense nationale put faire entendre sa parole auprès des puissances européennes.

Une action diplomatique devenait, si non probable, du moins possible.

A côté de la reconnaissance implicite du Gouvernement de fait qui s'était établi en France, M. Thiers avait emporté de Londres la conviction que le gouvernement anglais se prêterait avec bonheur à un essai de pacification; s'il était encouragé ou soutenu par les grandes puissances neutres de l'Europe.

La cour de Vienne, que M. Thiers ne vit qu'en passant, s'associa à cette manière de voir du gouvernement anglais, et M. Thiers dut comprendre alors que l'initiative d'une intervention diplomatique était, pour ainsi dire, tacitement réservée à la cour de Saint-Petersbourg.

Les sympathies personnelles du czar à l'égard de M. Thiers, et les grandes qualités de notre représentant, firent, en effet, et fort heureusement, aboutir les efforts de ce dernier, et c'est sur la demande pressante de l'empereur de Russie, qu'appuyèrent promptement les cours de Vienne et de Londres, que le comte de Bismark consentit à entamer des pourparlers qui visaient à la conclusion d'un armistice.

V

A la seule annonce, nous allions dire à la seule menace d'un armistice, qui n'était que le prélude de l'élection d'une Assemblée, et qui devait avoir pour corollaire le rétablissement d'un ordre de choses régulier, le parti de la violence éleva comme une clameur universelle, écho écorçant des invectives anti-françaises qui, dans la glorieuse séance du 15 juillet, avaient retenti contre M. Thiers au sein du Corps législatif.

Les généraux improvisés, les inspecteurs de camp, les préfets à gros appointements, les fournisseurs à larges bénéfices, les faiseurs d'emprunt et les intendants créés par fournées; tous ces cirons invisibles qui, à chaque révolution, rongent périodiquement la France; tous ces patriotes fanatiques qui se précipitent sur tout ce qui enrichit et sur ce qui rapporte, avec une instinctive unanimité, se mirent à crier à la trahison.

La France n'était par mûre encore pour se gouverner par les lois du bon sens, et de la liberté bien entendue.

Il fallait que bien d'autres catastrophes vinssent frapper; il fallait que l'orgie à peine commencée atteignit son apogée; il fallait que l'incapacité et la stérilité démagogiques s'écroulassent sous un dédain universel.

Cependant, et malgré toute son habileté diplomatique, le comte de Bismark se trouvait dans une situation qui devait contrarier d'étrange façon la continuation de son attentat contre la France.

Un armistice accordé le 31 octobre devait amener la convocation d'une assemblée; des délibérations mûrement réfléchies devaient, au sein de cette assemblée, se substituer aux décisions violentes et puéries du parti radical; l'Europe, invoquée par les représentants librement élus d'une grande nation malheureuse, devait sortir de cette honteuse immobilité dans laquelle elle s'était renfermée jusqu'alors, et s'interposer entre un vainqueur disposé à abuser de sa victoire, et un peuple prêt à mourir pour sauver son honneur. Et pourtant, malgré toute la

jactance du diplomate prussien, il eût été imprudent de repousser dédaigneusement des conseils d'armistice donnés par la Russie, l'Angleterre et l'Autriche.

C'est dans cette impasse diplomatique que se trouvait, le 30 octobre, le comte de Bismark, après avoir débattu et arrêté avec M. Thiers, toutes les conditions d'un armistice très-honorable, et qui eût prévenu les inévitables désastres qui, depuis, ont frappé la France.

C'est dans cette situation que se présentait la journée du 31 octobre 1870, la journée la plus néfaste, la plus fatale, la plus humiliante que la France ait inscrite dans les annales de cette guerre maudite.

Ce jour là, avec une précision chronométrique, les insurgés tirèrent leur puissant allié, le comte de Bismark, d'une situation dans laquelle il se trouvait littéralement laqué.

Pendant qu'acculé dans ces derniers retranchements, mis au mur par l'insistance patriotique de M. Thiers, à bout d'arguments pour résister à cette trêve exigée par l'Europe, le chancelier comprenait que l'heure prochaine lui enlèverait la dernière chance de se dérober à la signature de l'armistice. Une estafette accourue à brève abattu, venait d'apporter un télégramme qui annonçait la victoire de l'insurrection, le renversement du gouvernement de la défense nationale, la proclamation de la Commune, le règne de l'anarchie...

M. de Bismark, alors se tournant vers M. Thiers, l'air railleur et le sourire triomphant:

« Au nom de quel gouvernement, lui dit-il, venez vous traiter? »

« Au nom de celui qui l'émeute vient de renverser, ou au nom de celui qu'elle vient d'établir?... »

VI

Ce fut l'insurrection du 31 octobre, et elle seule, qui fit échouer la conclusion d'un armistice à ce moment.

Depuis nos premières défaites, jamais instant plus propice ne s'était présenté pour arracher au vainqueur de moins dures conditions, que celui que M. Thiers avait choisi pour les débattre.

Le pays les comprenait instinctivement et de l'insuccès de ces négociations la popularité de M. Thiers n'eût rien à souffrir.

Mais cette popularité de M. Thiers, ne pouvait tarder à porter ombrage à l'homme despotique, qui, parti de Paris avec la mission de faire respecter la loi, a fini par tomber, de pente en pente, jusque dans les bas-fonds des coups d'Etat avortés.

Aussi, revenu à Tours, M. Thiers y fut-il écarté du pouvoir avec une sorte de préméditation obstinée.

VII

Au moment où l'on avait renoncé à l'espoir de voir le peuple Français rentrer dans ses comices, se répandit, tout à coup, la nouvelle de l'armistice et la convocation d'une assemblée. Combien étaient différentes les conditions de l'armistice du 29 janvier, de celui que M. Thiers allait conclure au 31 octobre!

La France la comprit et se souvint.

Comme une protestation unanime contre les clameurs de ceux qui, au 31 octobre, avaient entravé l'œuvre de M. Thiers, comme un hommage rendu à ses efforts patriotiques, spontanément, sans concert préalable, le suffrage universel fit à M. Thiers une situation qu'il n'avait jamais créée à aucun de ses mandataires. Aussi dès aujourd'hui, au début même de la session, M. Thiers occupe au sein de la nouvelle assemblée un poste exceptionnel.

Les membres de cette assemblée, qui représente à un si haut degré la France conservatrice libérale, continuant l'œuvre de la volonté nationale, se montrent tout disposés à concéder à M. Thiers une place hors ligne dans les pouvoirs qui peuvent émaner de leur volonté, et la France entière, rassurée par cette attitude, attend avec confiance, que l'illustre homme d'Etat la guide vers ses destinées nouvelles.

Mais cette situation même qui est faite à M. Thiers, le désigne naturellement à l'animosité du parti anarchique qui vient de succomber sous les coups du suffrage universel.

Les vaincus du 8 février 1871 sentent qu'en discréditant, en attaquant, en renversant, cette personnalité actuelle de la France conservatrice, ils jetteraient l'hésitation, peut-être même le désordre, dans les rangs pressés du parti conservateur tout entier.